



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

viticulture

Question écrite n° 69517

Texte de la question

Mme Sophie Errante attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, sur la menace que représente la mouche asiatique pour les vignobles de France. Ce moucheron appelé drosophile asiatique a été introduit en Europe en 2008 et s'est très rapidement propagé. Il se nourrit principalement de fruits rouges et de raisins, s'attaquant aux fruits en développement. Son passage dans les vignes se traduit par un pourrissement rapide à l'odeur acide. Ce ravageur provoque de nombreuses inquiétudes dans la filière viticole, d'autant plus qu'il n'existe pas aujourd'hui de moyens de lutte efficaces. Elle lui demande donc quels sont les moyens déployés par le Gouvernement afin de soutenir la recherche et de trouver des moyens de lutter contre les drosophiles asiatiques.

Texte de la réponse

Le niveau élevé de dégâts constatés sur différentes espèces fruitières et sur vigne ainsi que sa capacité invasive font de *Drosophila suzukii* ou mouche asiatique des fruits, un organisme nuisible préoccupant au niveau national et européen. Compte tenu de sa forte dissémination et de l'absence de stratégie possible d'éradication, cet organisme doit être géré comme un organisme non réglementé et la surveillance doit être réalisée à travers les réseaux d'épidémiosurveillance pour déclencher et raisonner la mise en oeuvre des moyens de lutte préventifs ou curatifs. Afin de développer des méthodes de lutte alternative, le ministère chargé de l'agriculture finance un projet de recherche du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) piloté par le centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL). Ce projet comprend trois volets : un sur l'épidémiologie de l'insecte (effet d'attraction de l'environnement et recherche de solutions de lutte biologique) ; un sur l'expérimentation (screening des produits, essais de stratégies, moyens alternatifs à la lutte chimique tels l'utilisation d'argile, silice, talc ou filets) et un troisième concernant plus particulièrement la surveillance du territoire. Enfin, des travaux d'expérimentation sont également conduits dans le cadre des usages mal pourvus afin de pouvoir mettre sur le marché des solutions efficaces et durables sur *Drosophila suzukii*.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Errante](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69517

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9711

Réponse publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 358